

communiqué de presse

Paris, le 13 octobre 2026

Malakoff Humanis signe un nouvel accord en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap

Malakoff Humanis poursuit et renforce sa politique en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap à travers un nouvel accord signé pour la période 2026-2029 avec la CFDT, CFE-CGC, CFTC, FO et UNSA.

L'inclusion est au cœur du contrat social de Malakoff Humanis et de sa raison d'être « *Partager pour protéger* ». Accompagnement personnalisé, aménagements de poste, rythme de travail adapté, financement des équipements nécessaires, accompagnement spécifique pour les parents d'enfants en situation de handicap... le bilan est positif. Les actions menées collectivement ont notamment permis d'atteindre **un taux d'emploi de 13,7 % de personnes en situation de handicap en 2025**, soit deux fois plus que l'obligation légale.

Malakoff Humanis poursuit sa mobilisation en signant un nouvel accord Handicap. L'ambition du Groupe est double : **poursuivre ses efforts en matière de recrutement**, avec un objectif maintenu de 50 recrutements de personnes en situation de handicap sur les trois prochaines années, et continuer à **améliorer l'accompagnement** des collègues tout au long de leur parcours professionnel. Malakoff Humanis entend par ailleurs **faire progresser durablement la culture de l'inclusion** au sein du Groupe, en renforçant la sensibilisation et la formation de l'ensemble des acteurs, notamment des managers.

Un accord pour accompagner durablement les parcours et transformer les pratiques

Concrètement le nouvel accord prévoit :

- **L'amélioration de l'accompagnement** des personnes aux moments où elles en ont le plus besoin, dès la reconnaissance du handicap, avec un suivi plus structuré aux moments clés du parcours. C'est la **Mission Handicap**, créée en 2006 et intégrée à la DRH, qui est chargée de cet accompagnement. Elle coordonne les actions mises en œuvre et en mesure les résultats.
- **L'association des collaborateurs concernés à l'amélioration continue des dispositifs** : démarche de co-construction, retours d'expérience, mesure de la satisfaction ... les collaborateurs deviennent acteurs de l'évolution de la politique handicap du Groupe.
- **La revalorisation de certaines mesures financières**, notamment l'aide aux transports ou le financement d'équipements spécifiques, afin d'apporter des réponses toujours plus adaptées aux besoins exprimés et de faciliter le maintien dans l'emploi.
- **L'amélioration de l'accessibilité numérique** : ce nouvel accord intègre la réalisation d'un guide de bonnes pratiques et d'une étude sur le développement de l'intégration de l'IA dans les outils de compensation du handicap.

« Avec un taux d'emploi de 13,7 % de personnes en situation de handicap, soit plus du double de l'obligation légale, nous avons démontré la force de notre engagement collectif. Ce nouvel accord va nous permettre d'aller plus loin en renforçant l'accompagnement des collaborateurs, la mobilisation des managers et l'écoute des personnes concernées. La qualité du dialogue social a été essentielle pour construire ces engagements à la fois ambitieux et concrets. Notre responsabilité est désormais de les faire vivre dans la durée », indique **Olivier Ruthardt, Directeur général adjoint de Malakoff Humanis.**

Contacts presse :

MALAKOFF HUMANIS

Julie Terzulli : +33 6 69 33 28 85

julie.terzulli@malakoffhumanis.com

Élisabeth Alfandari: +33 7 60 09 25 30

elisabeth.alfandari@malakoffhumanis.com

PRIMATICE Conseil

Victoria Rey : +33 6 26 94 54 79

victoriarey@primatice.com

Arthur Golshani : +33 6 26 54 52 76

arthurgolshani@primatice.com

À propos de Malakoff Humanis (chiffres 2025)

Malakoff Humanis est un acteur majeur de la protection sociale paritaire et mutualiste, à but non lucratif. Le Groupe accompagne entreprises et particuliers en santé, prévoyance, épargne et retraite complémentaire, guidé par sa raison d'être : Partager pour protéger.

En assurance, il protège 400 000 entreprises et près de 10 millions de personnes.

En tant qu'institution de retraite complémentaire Agirc-Arrco, Malakoff Humanis a géré en 2025 les cotisations de plus de 10 millions d'actifs et versé 45 Md€ d'allocations à 6,3 millions de retraités.

Sur le plan social et sociétal, le Groupe accompagne ses clients fragilisés et est engagé sur le handicap, le cancer, le bien-vieillir et les aidants. Près de 200 M€ sont dédiés chaque année à ces actions.

Les fonds propres du Groupe représentent 11,3 Md€. La solidité financière et la performance du Groupe sont confirmées par une notation A+ attribuée depuis 4 ans par S&P Global Ratings et Fitch Ratings. Sur le plan extra-financier, Malakoff Humanis figure parmi les 2% des entreprises les mieux notées au monde en matière de critères RSE (Ecovadis, niveau Gold - 81/100 en 2026). Enfin, Malakoff Humanis est certifié Top Employer France par le Top Employers Institute depuis 3 ans. Plus d'infos : malakoffhumanis.com